



J'ai écourté ma visite de travail en Amérique du Sud pour assister ce 11 Avril à la session ordinaire du Conseil Municipal consacré à l'Adoption du compte Administratif, Gestion Comptable de l'exercice clos au 31 Décembre 2018.

La première observation de cette convocation est qu'elle est adressée tardivement dans le non respect de la loi fixant les règles applicables aux communes selon laquelle ladite convocation doit être « adressée par écrit aux conseillers municipaux quinze jours francs au moins avant celui de la session.

En cas d'urgence, ce délai est ramené à trois (3) jours. ». Une session Ordinaire ne pouvant être assimilée à une session d'urgence, difficile de comprendre pourquoi le conseiller municipal que je suis est pris de court.

Et cela est malheureusement devenu une habitude dans la gestion de nos rencontres. S'agissant des autres observations, j'ai relevé avec questionnements que le budget de fonctionnement de la commune a été consommé à 80,87% contrairement au budget d'investissement qui est consommé à 14,56%. Visiblement un aveu d'échec à satisfaire les besoins des populations. Autre remarque scandaleuse, les frais relatifs aux fêtes, réceptions, sont 5 fois plus élevés que ceux alloués aux subventions des écoles.

Lorsqu'on sait que l'éducation est le fondement de la société, il y a lieu de se préoccuper de cette grossière disproportion. Il faut également rappeler que la crise dans le Nord-Ouest et le sud-ouest affecte véritablement la ville de Bonaberi. Les déplacés qui y arrivent sont de plus en plus nombreux, ce qui favorise l'insécurité. Il est de notre devoir de trouver des solutions de prise en charge, mais aussi d'appeler l'Etat à mettre fin à ces tensions qui ont un fort impact dans les différentes régions du Cameroun.

La préoccupation de l'élu municipal que je suis c'est le bien-être des populations, qu'elles vivent dans des conditions adéquates au niveau des communes, et par ricochet sur l'ensemble du territoire national.

Serge Espoir Matomba
